

Container

GROUPE | 2 | HERBICIDE

ADAMA

Florasulam NC

Suspension

EN VENTE POUR L'UTILISATION DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS GARANTIE : Florasulam 50 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à 0,039 % comme agent de conservation N° D'HOMOLOGATION

30857 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES ATTENTION

POISON



PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX

CONTENU NET : 0,5-250 litres

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.

300 – 191 Lombard Avenue

Winnipeg, Manitoba

R3B 0X1

1-855-264-6262

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma au 1-877-250-9291 (24 heures sur 24)

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24)

MISES EN GARDE PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.

En tout temps : Porter des vêtements propres avec manches longues et pantalon long. **Durant le mélange et le chargement, ainsi que le nettoyage et les réparations :** Porter des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Porter des lunettes de sécurité. **Après le traitement ou à la fin de la journée :** Prendre une douche immédiatement. Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, boire ou fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin de la séance de travail, puis les entreposer et les laver séparément des autres articles à laver à l'aide d'un détergent et de l'eau chaude avant de les réutiliser.

Ne pas entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer pendant le délai de sécurité de 12 heures après l'application. N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine tel que les maisons, les chalets, les écoles et les zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS : INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **CONTACT AVEC LA PEAU ET LES**

VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin selon les réactions de la victime.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas expédier ni entreposer le produit en présence de la nourriture humaine ou animale, des médicaments et des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Éviter la pulvérisation hors cible et la dérive qui se déplace vers les habitats sensibles. Une zone tampon de 30 mètres est requise entre le bord de la rampe dans la direction du vent et la limite la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles, notamment les régions boisées, brise-vents, boisés de ferme, haies et terres arbustives. Une zone tampon de 5 mètres est requises entre le bord de la rampe dans la direction du vent et la limite la plus rapprochée des habitats aquatiques, notamment les marécages, étangs, fondrières des Prairies, lacs, rivières, cours d'eau, zones humides et habitats fauniques aux limites de ces plans d'eau. Ne pas contaminer ces habitats lors du nettoyage ou du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Ne pas appliquer le produit par temps de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans le contenant d'origine dans un entrepôt verrouillé, chauffé et au sec. Florasulam NC gèle à -10 °C. Si le produit est congelé, le ramener à la température ambiante et agiter avant l'emploi. Ne pas contaminer les semences, plantes, engrais et autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale et l'approvisionnement en eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou en cas de déversement, utiliser le produit immédiatement ou contenir le déversement à l'aide d'une matière absorbante, puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1 Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2 Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

(Livret)

ADAMA

Florasulam NC

GROUPE	2	HERBICIDE
--------	---	-----------

Suspension

EN VENTE POUR L'UTILISATION DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS GARANTIE : florasulam 50 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à 0,039 % comme agent de conservation N° D'HOMOLOGATION

30857 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES ATTENTION

POISON



PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX

CONTENU NET : 0,5-250 litres

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.

300 – 191 Lombard Avenue

Winnipeg, Manitoba

R3B 0X1

1-855-264-6262

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma au 1-877-250-9291 (24 heures sur 24)

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24)

MISES EN GARDE PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN. En tout temps : Porter des vêtements propres avec manches longues et pantalon long. **Durant le mélange et le chargement, ainsi que le nettoyage et les réparations :** Porter des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Porter des lunettes de sécurité. **Après le traitement ou à la fin de la journée :** Prendre une douche immédiatement. Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, boire ou fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin de la séance de travail, puis les entreposer et les laver séparément des autres articles à laver à l'aide d'un détergent et de l'eau chaude avant de les réutiliser.

Ne pas pénétrer ni permettre à un travailleur de pénétrer dans les zones traitées pendant les douze heures qui suivent le traitement. N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine tel que les maisons, les chalets, les écoles et les zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS : INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin selon les réactions de la victime.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas expédier ni entreposer le produit en présence de la nourriture humaine ou animale, des médicaments et des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Éviter la pulvérisation hors cible et la dérive qui se déplace vers les habitats sensibles. Une zone tampon de 30 mètres est requise entre le bord de la rampe dans la direction du vent et la limite la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles, notamment les régions boisées, brise-vents, boisés de ferme, haies et terres arbustives. Une zone tampon de 5 mètres est requises entre le bord de la rampe dans la direction du vent et la limite la plus rapprochée des habitats aquatiques notamment les marécages, étangs, fondrières des Prairies, lacs, rivières, cours d'eau, zones humides et habitats fauniques aux limites de ces plans d'eau. Ne pas contaminer ces habitats lors du nettoyage ou du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Ne pas appliquer le produit par temps de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans le contenant d'origine dans un entrepôt verrouillé, chauffé et au sec. Florasulam NC gèle à -10 °C. Si le produit est congelé, le ramener à la température ambiante et agiter avant l'emploi. Ne pas contaminer les semences, plantes, engrais et autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale et l'approvisionnement en eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou en cas de déversement, utiliser le produit immédiatement ou contenir le déversement à l'aide d'une matière absorbante, puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de

l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1 Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2 Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Florasulam NC est un herbicide utilisé en postlevée qui permet de supprimer les dicotylédones annuelles difficiles à éliminer, telles que le céréaste vulgaire, la renouée liseron et le gaillet gratteron dans le blé de printemps (y compris le blé dur), l'orge de printemps et l'avoine (mélanges en cuve seulement) sans semis de légumineuses. Florasulam NC se mélange à l'eau et est appliqué en pulvérisation généralisée uniforme. Le produit est non corrosif, ininflammable et non volatil.

Florasulam NC doit être appliqué en postlevée hâtive sur la première zone d'infestation des dicotylédones en pleine croissance. Les conditions de croissance chaudes et humides favorisent la pleine croissance des mauvaises herbes et rehaussent l'action de Florasulam NC en permettant une assimilation foliaire maximale par les racines et une activité de contact. Les mauvaises herbes endurcies par un stress provenant du froid ou de la sécheresse risquent de ne pas être supprimées ou réprimées adéquatement, et une repousse peut avoir lieu. Pour obtenir les meilleurs résultats, pulvériser le produit et couvrir à fond toutes les mauvaises herbes ciblées. Pour connaître tous les détails d'utilisation, consulter la section « MODE D'EMPLOI » figurant sur la présente étiquette.

Florasulam NC freine rapidement la croissance des mauvaises herbes sensibles. Cependant, les symptômes typiques des mauvaises herbes en train de mourir (une décoloration) peuvent ne pas être perceptibles pendant 1 à 2 semaines après le traitement, selon les conditions de croissance et la susceptibilité des mauvaises herbes. Le degré de suppression et la durée de l'effet dépendent de la sensibilité et de la taille des mauvaises herbes, de la concurrence des cultures, des conditions de croissance au moment du traitement et après celui-ci, et de la couverture de la pulvérisation.

MODE D'ACTION

Florasulam NC inhibe la production de l'enzyme ALS dans les plantes. Cet enzyme est essentiel à la production de certains amino-acides, nécessaire pour la croissance des plantes. Florasulam NC est un herbicide dont le mode d'action fait partie du groupe 2.

MISES EN GARDE GÉNÉRALES CONCERNANT L'UTILISATION

Plantes sensibles

Ne pas appliquer Florasulam NC directement sur les cultures sensibles ou bien le laisser entrer en contact direct avec de cultures sensibles ou des plantes utiles, dont la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et plantes ornementales, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, les fèves de soya, les betteraves à sucre, les tournesols, les tomates et le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer le produit là où la proximité des cultures sensibles (p. ex., canola ou légumineuses) ou autres plantes utiles entraînera probablement une exposition à la pulvérisation ou à la dérive de pulvérisation. Se reporter à la section « Risques pour l'environnement » figurant sur la présente étiquette.

Rotation des cultures

Les champs traités au préalable à Florasulam NC peuvent être ensemencés l'année suivante sous de l'orge, du canola, des pois ou du blé, ou ils peuvent être jachérés.

Ne pas utiliser le produit sur le même site dans des années successives.

Ce produit risque de lessiver. Ne pas procéder à une irrigation excessive.

Mélanges en réservoir

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l'activité biologique, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec Makhteshim Agan of North America Inc. au 1-855-264-6262 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur l'étiquette du produit antiparasitaire en question. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur une étiquette ou qui n'est pas précisément recommandé par Makhteshim Agan of North America Inc.

Mises en garde concernant l'équipement de pulvérisation

N'utiliser aucun type de système d'irrigation pour appliquer le produit.

NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.

Réduction de la dérive de pulvérisation :

- 1 Utiliser des buses qui libèrent des volumes plus élevés et des gouttelettes plus grossières.
- 2 Utiliser une pression faible (200 à 275 kPa).
- 3 Utiliser 100 L/ha de bouillie.
- 4 Traiter lorsque la vitesse du vent est inférieure à 15 km/h.
- 5 Les traitements localisés ne doivent être appliqués qu'au moyen d'une rampe dont le réglage empêche toute application excessive.

Nettoyage de l'équipement

L'équipement servant à appliquer Florasulam NC ne doit pas servir à appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles sans avoir été nettoyé soigneusement. Pour éviter tout dommage subséquent aux cultures autres que les céréales, tout équipement de pulvérisation doit être nettoyé à fond, à l'intérieur comme à l'extérieur, comme suit :

- 1 Immédiatement après le traitement, vider l'appareil. Toute contamination sur les parois extérieures de l'équipement de pulvérisation doit être enlevée en procédant à un nettoyage à l'eau propre.
- 2 Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre, puis rincer abondamment les rampes et les boyaux en utilisant au moins le dixième du volume du réservoir de pulvérisation. Vider le réservoir complètement.
- 3 Ajouter 1 L d'ammoniaque ordinaire (contenant au moins 3 % d'ammoniac) par 100 L d'eau en remplissant le réservoir d'eau propre. Agiter puis rincer brièvement la rampe et les boyaux avec la solution nettoyante. Ajouter de l'eau et remplir complètement le réservoir, puis laisser reposer pendant 15 minutes en agitant. Rincer la rampe et les boyaux, puis vider le réservoir complètement.
- 4 Enlever les buses et les tamis, puis les nettoyer séparément au moyen de la solution à l'ammoniac (100 mL dans 10 L d'eau).
- 5 Rincer le réservoir à l'eau propre, puis rincer abondamment la rampe et les boyaux en utilisant au moins le dixième du volume du réservoir de pulvérisation. Vider le réservoir complètement.

Note : S'il n'est pas possible de vider le réservoir complètement, répéter la troisième étape avant de passer à la quatrième étape.

Attention : Ne pas utiliser de l'ammoniac en présence d'un produit à blanchir au chlore. L'utilisation de l'ammoniac avec un produit à blanchir au chlore libère un gaz caractérisé par une odeur de chlore moisi qui risque d'irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un espace clos.

MODE D'EMPLOI LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET AVANT L'UTILISATION. LORSQU'ON NÉGLIGE DE SUIVRE LES DIRECTIVES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE, ON RISQUE D'ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION INÉGALE DES MAUVAISES HERBES OU D'ENDOMMAGER LA CULTURE. NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT SUR LES CULTURES CONTRE-ENSEMENCÉES AVEC DES LÉGUMINEUSES.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par Florasulam NC utilisé seul à 100 mL/ha

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron bourse-à-pasteur
canola spontané♦ renouée
stellaire moyenne tabouret des champs
gaillet gratteron moutarde des champs

♦Y compris les variétés de canola tolérant aux herbicides, sauf le canola Clearfield.

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale laiteron potager
amarante à racine rouge laiteron des champs*

*Les applications faites à des stades foliaires avancés rendent le produit moins efficace.

MÉLANGES EN CUVE – Florasulam NC + HERBICIDE GLYPHOSATE (P. EX. HERBICIDE VANTAGE™ PLUS OU SOLUTION HERBICIDE VANTAGE PLUS MAX II)

Cultures homologuées

Orge de printemps, avoine, blé de printemps (y compris le blé dur)

Mode d'application

On peut mélanger en réservoir Florasulam NC avec du glyphosate présent en tant que sel d'isopropylamine (p. ex. herbicide Vantage Plus) ou sel de diméthylamine (p. ex. herbicide Vantage Plus MAX II) pour supprimer le canola spontané tolérant au glyphosate, la renouée liseron (jusqu'à 5 feuilles) et les parties épigées de pissenlit (jusqu'au stade de 6 feuilles) en plus des mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette qui sont supprimées par Florasulam NC ou le glyphosate.

Appliquer Florasulam NC à raison de 100 mL/ha et le glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine ou sel de diméthylamine) à raison de 450 g me.a./ha dans 100 L d'eau par hectare.

Moment de l'application et culture

Appliquer sur les mauvaises herbes en croissance lorsqu'elles sont au stade de 2 à 4 feuilles, sauf lorsque mentionné ci-dessus. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront touchées affectées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Printemps

On peut appliquer Florasulam NC + glyphosate au printemps avant l'ensemencement et pas plus que 48 heures après l'ensemencement et avant toute émergence de la culture. Les champs traités à Florasulam NC au printemps peuvent être ensemencés en orge, en avoine, en blé, en durum ou aménagés en jachère d'été.

Été

Avant le 1^{er} août, on peut appliquer Florasulam NC + glyphosate sur les champs en jachère et ensemencés le printemps suivant en orge, en canola, en avoine, en pois ou en blé (iy compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Après le 1^{er} août, on peut appliquer Florasulam NC + glyphosate sur les champs en jachère d'été et ensemencés le printemps suivant en orge, en avoine ou en blé (iy compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Automne

On peut appliquer Florasulam NC + glyphosate sur le chaume ou sur les champs en jachère d'été après le 1^{er} août et avant l'englacement. On peut ensemencer en orge, en avoine ou en blé (iy compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Ne pas utiliser au même site pendant plusieurs années successives.

N'appliquer qu'un seul des traitements suivants sur le même site dans une même année : mélange en cuve Florasulam NC et d'herbicide Glyphosate (Vantage Plus ou de solution herbicide Vantage Plus MAX II (avant la plantation ou en tant que traitement initial en jachère d'été)), mélange en cuve d'herbicide Frontline* (postlevée) ou mélange en cuve d'herbicide Spectrum* Herbicide (postlevée).

Instructions pour le mélange

- 1 Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
 - 2 Démarrer l'agitation du réservoir.
 - 3 Ajouter la quantité indiquée Florasulam NC.
 4. Ajouter le mélange en réservoir puis continuer l'agitation.
- 1 Remplir le réservoir du pulvérisateur avec suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de bouillie par hectare.
 - 2 Suivre les directives et mises en garde indiquées ci-dessous, surtout lorsqu'on applique le produit à proximité de cultures sensibles (p. ex., canola et légumineuses).
 - 3 Suivre les directives concernant le nettoyage du pulvérisateur.

Délai d'attente avant récolte/pâturage

On peut faire paître le bétail sur les cultures traitées 7 jours suivant l'application. Ne pas récolter la culture traitée dans les 60 jours suivant le traitement.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à Florasulam NC, herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à Florasulam NC et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner Florasulam NC ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. at 1-855-264-6262.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.